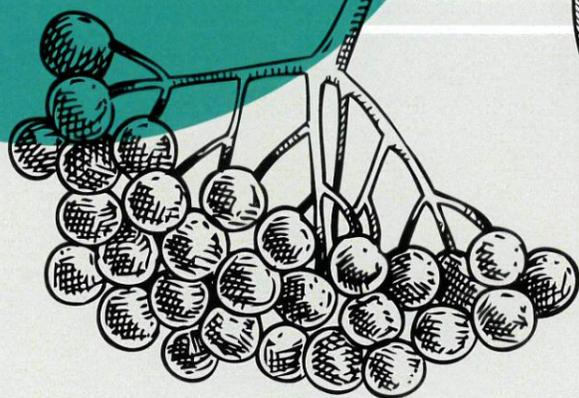




LES ESPACES NATURELS SENSIBLES de la Manche

VISITES
GUIDÉES
GRATUITES
2024





Département de la Manche
Service patrimoine et gestion des milieux naturels
02 33 05 95 25 - decouverte-ens@manche.fr

manche.fr

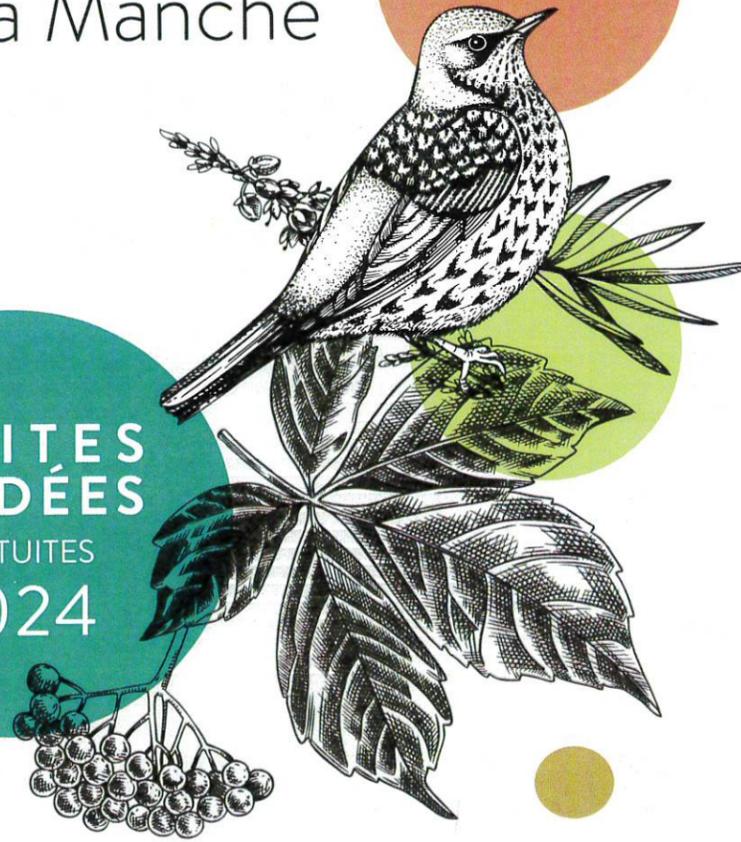


Conception : conseil départemental de la Manche - Impression : Le Rivérend
Credits photos : A. Guerin (Lithosphère), N. Simon (CPIE du Cotentin), CD50/SPGMA, F. Nival, P. Delattre, F. Harvet, R. Biau, A. Hannuck, Office de tourisme de Mortain, A. Herouart, L. Rose, G. Hedouin, F. Levallet, A. Toussaille - CD50, G.M.N., D. Dagueur - CD50



LES ESPACES NATURELS SENSIBLES de la Manche

VISITES GUIDÉES GRATUITES 2024



LA MANCHE LE DÉPARTEMENT

DATES

À RETENIR



MARS

- SAM. 2 ● Parc l'Évêque
- Tourbière de la Lande Mouton
- DIM. 24 ● Marais des Ponts d'Ouve
- SAM. 30 ● Prés de la Sienne

AVRIL

- DIM. 21 ● Marais des Ponts d'Ouve
- MAR. 23 ● Parc l'Évêque
- JEU. 25 ● Roches de Ham
- VEN. 26 ● Dunes de la côte des Isles (opération fréquence grenouille)
- SAM. 27 ● Lande tourbeuse des Cent Vergées

MAI

- JEU. 2 ● Dunes de Pirou
- VEN. 3 ● Fosse Arthour
- SAM. 4 ● Bois d'Ardennes
- DIM. 5 ● Marais des Ponts d'Ouve (opération fréquence grenouille)
- SAM. 18 ● Roches de Ham
- DIM. 19 ● Marais des Ponts d'Ouve
- SAM. 25 ● Dunes et Marais de l'Est Cotentin
- Marais d'Auxais

JUIN

- LUN. 10 ● Abords de l'abbaye de Hambye
- SAM. 22 ● Marais d'Auxais

JUILLET

- MAR. 9 ● Tourbière du Pré Maudit
- MER. 10 ● Dunes d'Anneville et de Gouville-sur-Mer
- JEU. 11 ● Cap de Carteret
- VEN. 12 ● Dunes de la côte des Isles
- LUN. 15 ● Lande tourbeuse des Cent Vergées
- VEN. 12 ● Fosse Arthour
- MER. 17 ● Tourbière du Pré Maudit
- JEU. 18 ● Marais d'Auxais
- VEN. 19 ● Dunes de la côte des Isles
- Cascades de Mortain
- LUN. 22 ● Roches de Ham
- MER. 24 ● Dunes de Pirou
- VEN. 26 ● Dunes d'Anneville et de Gouville-sur-Mer
- Marais des Ponts d'Ouve
- LUN. 29 ● Abords de l'abbaye de Hambye
- MAR. 30 ● Bois d'Ardennes
- Fosse Arthour
- MER. 31 ● Dunes et Marais de l'Est Cotentin
- Roselière des Rouges-Pièces

AOÛT

- JEU. 1^{er} ● Carrière et fours à chaux de Cavigny
- VEN. 2 ● Tourbière de la Lande Mouton
- Marais des Ponts d'Ouve
- LUN. 5 ● Cascades de Mortain
- MAR. 6 ● Dunes de la côte des Isles
- Tourbière de la Lande Mouton
- MER. 7 ● Lande tourbeuse des Cent Vergées
- JEU. 8 ● Tourbière du Pré Maudit

AOÛT (suite)

- VEN. 9 ● Roselière des Rouges-Pièces
- Marais des Ponts d'Ouve
- Fosse Arthour
- LUN. 12 ● Dunes de Pirou
- MAR. 13 ● Abords de l'abbaye de Hambye
- MER. 14 ● Tourbière de la Lande Mouton
- VEN. 16 ● Dunes de la côte des Isles
- Dunes et Marais de l'Est Cotentin
- Marais des Ponts d'Ouve
- DIM. 18 ● Fosse Arthour
- MAR. 20 ● Dunes de la côte des Isles
- JEU. 22 ● Dunes d'Anneville et de Gouville-sur-Mer
- VEN. 23 ● Lande tourbeuse des Cent Vergées
- Abords de l'abbaye de Hambye (dans le cadre de la nuit européenne de la chauve-souris)
- SAM. 24 ● Parc l'Évêque (dans le cadre de la nuit européenne de la chauve-souris)
- MAR. 27 ● Dunes de Pirou
- MER. 28 ● Dunes de la côte des Isles
- Marais d'Auxais
- JEU. 29 ● Fosse Arthour (dans le cadre de la nuit européenne de la chauve-souris)
- Roches de Ham
- VEN. 30 ● Lande tourbeuse des Cent Vergées (dans le cadre de la nuit européenne de la chauve-souris)

SEPTEMBRE

- MER. 11 ● Roches de Ham
- À l'occasion des journées européennes du patrimoine
- SAM. 21 ● Carrière et fours à chaux de Cavigny
- Cap de Carteret
- DIM. 22 ● Marais des Ponts d'Ouve

OCTOBRE

- DIM. 20 ● Prés de la Sienne
- MAR. 22 ● Fosse Arthour
- Roches de Ham
- JEU. 24 ● Bois d'Ardennes
- Marais des Ponts d'Ouve
- Parc l'Évêque
- MAR. 29 ● Abords de l'abbaye de Hambye
- JEU. 31 ● Marais des Ponts d'Ouve

GUIDE DES PICTOS

Retrouvez les informations pratiques en un coup d'œil, en suivant les pictogrammes :

- Spécial familles
- Bottes
- Chaussures de randonnée
- Chaussures de sport
- Eau
- Sac à dos
- Protection solaire
- Serviette de bain
- Lampe de poche
- Vêtements chauds
- Jumelles
- Tenue adaptée à la météo
- Coordonnées GPS
- Lieu de rendez-vous
- Renseignements
- Réservation obligatoire
- Durée - kilomètres